

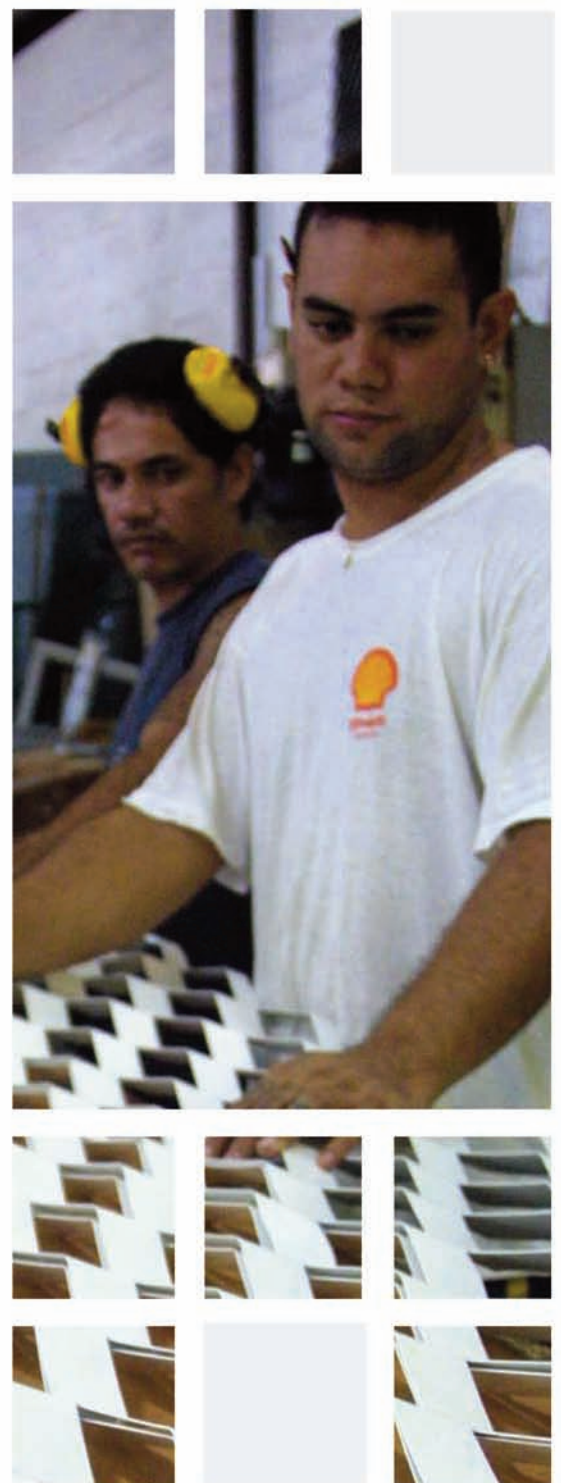
# Points forts

05

De la Polynésie française

## BILAN

LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES  
EN 2012



## HAUSSE DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

En 2012, les créations pures d'entreprises dans le champ ICS progressent de 6 % par rapport à 2011 après trois années de repli.

Le secteur tertiaire attire davantage les primo créations, en particulier dans le commerce et les autres activités de services qui concentrent le plus grand nombre de créations d'entreprises.

Le nombre de réactivations d'entreprises personnelles ayant repris une activité après une période de cessation augmente encore cette année de 7 %.

Reflétant la structure des entreprises polynésiennes, les unités créées sont essentiellement des entreprises individuelles : leurs créateurs ont en moyenne 35 ans et sont principalement des hommes.

La majorité des créations d'entreprises se fait sans salarié et se situe dans les Îles Du Vent.



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

### LES CRÉATIONS PURES PROGRESSENT DE 6 % EN 2012

En 2012, les créations pures d'entreprises dans le champ ICS (secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) progressent de 6 % par rapport à 2011 après trois années de repli et s'élèvent à 2 342 entreprises.

Trois entreprises sur quatre se créent dans le secteur tertiaire. Ce rapport est constant sur les quatre dernières années. Les primo créations dans le secteur de la construction représentent 12 % des créations totales en 2012 contre 11 % en 2011 et 14 % les deux années précédentes.

Le nombre de créations dans l'industrie a diminué de 28 % depuis 2009 et ne rassemble plus que 6 % des créations totales en 2012.

Parmi les entreprises créées en 2012, 73 % sont entièrement nouvelles, 27 % sont des réactivations. Cette proportion est relativement stable sur les années antérieures.

Sur les 2 342 entreprises créées en 2012, 190 unités ont cessé leur activité au cours de cette même année soit 8 %, en majorité dans les services. Sur les trois années antérieures, cette part s'élève à 12 % de cessations dans l'année.

#### MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE 2009 À 2012

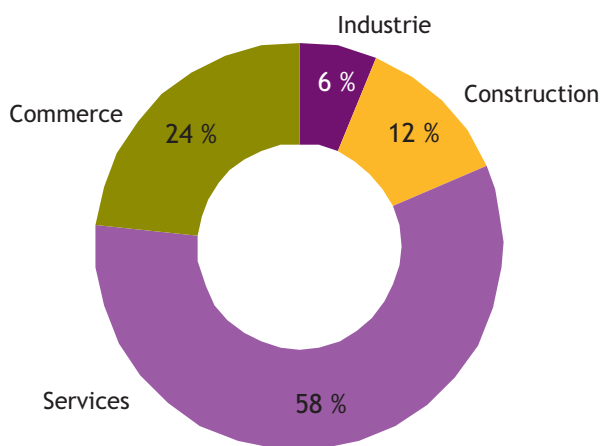
Entreprises	Année	2009	2010	2011	2012	Variation 2012 / 2011	
		Unité nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
<b>actives au 31 décembre</b>		21 218	21 332	21 545	22 677	1 132	5,25
<b>créées durant l'année</b>		2 256	2 215	2 200	2 342	142	6,45
<b>réinscrites durant l'année</b>		750	767	799	856	57	7,13

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

### ENCORE PLUS DE CRÉATIONS DANS LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire qui comprend les secteurs du commerce et des services, rassemble 82 % des créations pures en 2012. Les créations dans ce secteur sont en hausse de 6 % par rapport à 2011.

#### CRÉATIONS PURES PAR SECTEUR D'ACTIVÉS EN 2012



Source : ISPF (champ ICS)

### UNE DYNAMIQUE PLUS FORTE DANS LES SERVICES

En 2012, les créations progressent de 12 % dans le secteur des services qui concentre 58 % des créations pures totales. Les plus fortes progressions de ce secteur émanent des activités de « l'Information et communication » où 52 entreprises ont été créées contre 30 en 2011. Plus de la moitié de ces entreprises relèvent des activités de la « Programmation informatique » et de la « Production de films institutionnels et publicitaires ».

En seconde position, les « Activités de services administratifs et de soutien » comptent 187 entreprises nouvelles en 2012 soit une hausse de 38 % par rapport à 2011. Les « Services d'aménagement paysager » et le « Nettoyage courant de bâtiments » contribuent pour moitié aux créations pures de ce secteur.

Enfin, le secteur de l'enseignement participe également au dynamisme des créations dans les services avec une augmentation de 20 % de ses créations pures en 2012.

Le secteur des autres activités de services regroupe 26 % des créations pures de l'ensemble des services en 2012.

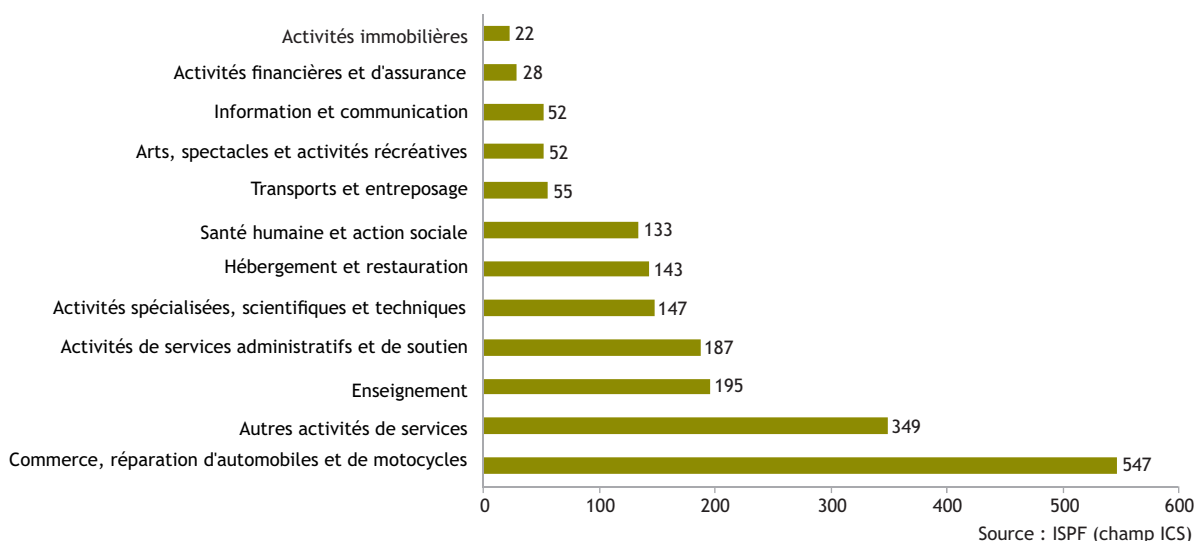
### MOINS DE CRÉATIONS DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

En 2012, une entreprise créée sur quatre exerce dans le secteur du commerce. Le nombre de créations pures dans ce secteur baisse de 6 % en 2012 après avoir progressé de 6 % en 2011. Avec une baisse de 15 % de ses créations pures, le commerce de détail tire à la baisse les créations du secteur du commerce. Pour la première fois, les primo créations dans l'activité de « Vente à domicile » diminuent de 34 % comparé à 2011. Par contre, le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » progresse de 68 % et le « Commerce d'alimentation générale » de 62 %.

Les créations dans le secteur du commerce de gros et dans celui du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles augmentent de 9 %. Les créations dans l'activité du « Commerce de gros non spécialisé » sont stables en 2012 et représentent plus de la moitié des créations du secteur du commerce de gros.

Les activités de l'« Entretien et réparation de véhicules automobiles légers » soutiennent les créations dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles avec 83 % des nouvelles unités créées.

#### NOMBRE DE CRÉATIONS PURES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE EN 2012



### DES CRÉATIONS STABLES DANS L'INDUSTRIE

Il y a autant de créations pures d'entreprises industrielles en 2012 qu'en 2011 soit 146 entreprises. Elles représentent 6 % de l'ensemble des primo créations d'entreprises.

Cette stabilité masque cependant des évolutions contrastées parmi les activités industrielles.

Ainsi, les créations pures d'entreprises dans les industries alimentaires doublent en 2012 avec 36 entreprises nouvelles contre 18 en 2011. Le secteur de la réparation et installation de machines et d'équipements crée 17 entreprises nouvelles en 2012 soit une progression de 70 %. Par contre les primo créations diminuent de 31 % dans le secteur des autres industries manufacturières ; ce dernier rassemble tout de même 29 % de l'ensemble des créations du secteur industriel en 2012. Les « Autres activités manufacturières » et la « Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie » comptent le plus grand nombre d'entreprises nouvelles respectivement 20 et 17 unités.

### PLUS DE CRÉATIONS DANS LA CONSTRUCTION

Les créations pures dans le secteur de la construction progressent de 12 % entre 2011 et 2012. Avec 286 entreprises créées en 2012, le poids de ce secteur dans l'ensemble des créations se maintient à 12 %. Le secteur des travaux de construction spécialisés qui regroupe les activités de terrassement et de second œuvre concentre 81 % des créations de la construction. Plus particulièrement, ce sont les activités des « Autres travaux de finition » et des « Travaux d'installation électrique » qui tirent à la hausse le nombre de créations avec respectivement 33 % et 46 % d'augmentation en 2012. En revanche, les créations baissent de 28 % dans le secteur de la construction de bâtiments. Le secteur du génie civil compte trois entreprises nouvelles contre cinq en 2011.

### LES RÉACTIVATIONS PROGRESSENT

En 2012, 856 entreprises individuelles auparavant radiées ont repris une activité soit une progression de 7 % par rapport à 2011. Ces entreprises s'ajoutent aux créations pures et augmentent le nombre d'entreprises constituées en 2012. Plus de la moitié des réactivations ont lieu dans le secteur des services dont 28 % dans le secteur des autres services personnels, 13 % dans la restauration et 11 % dans l'enseignement.

Le commerce accueille 31 % des réactivations de l'année et leur nombre progresse de 18 % par rapport à 2011. Les réactivations les plus nombreuses se retrouvent dans l'activité de « Vente à domicile » (29 %) et le « Commerce de gros non spécialisé » (16 %).

L'industrie capte 10 % des réactivations d'entreprises essentiellement dans les « Autres activités manufacturières » (16 entreprises) et dans la « Pâtisserie » (14 entreprises).

Enfin, la construction représente 15 % des réactivations totales avec une large majorité (60 %) dans les « Autres travaux de finition ».

Les réactivations d'entreprises évoluent régulièrement à la hausse, sur les cinq dernières années elles ont progressé de 17 %. Elles peuvent refléter une certaine fragilité de l'entreprise mais aussi une plus grande flexibilité. Elles relèvent souvent d'activités à faible technicité ou de nature temporaire.

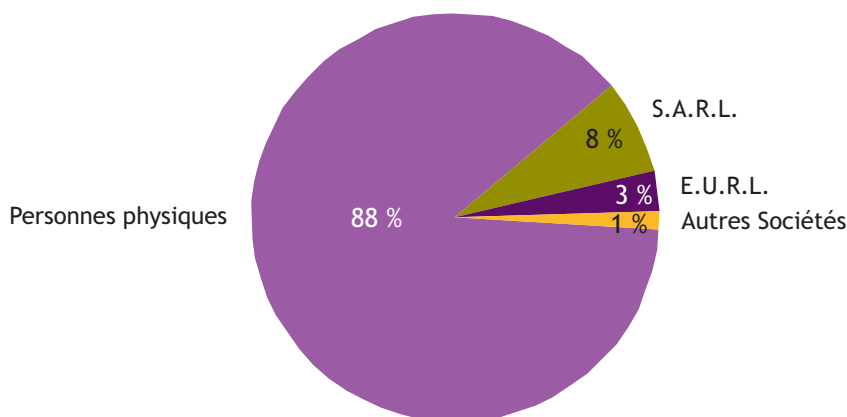
### PLUS DE TROIS ENTREPRISES SUR QUATRE SONT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

En 2012, comme en 2011, plus de trois entreprises créées sur quatre sont des entreprises individuelles. La part des entreprises optant pour cette forme juridique à la création continue de croître avec 88 % des primo créations contre 86 % en 2011. Des formalités plus simples tant dans la constitution que dans la fermeture de ces entreprises peuvent expliquer l'engouement pour cette forme juridique. Parmi ces 2 056 entreprises, 99 % n'ont aucun salarié à leur création et s'apparentent à la création d'emploi de

leur créateur. Par ailleurs, 176 entreprises nouvelles ont choisi la forme de S.A.R.L. (Société à Responsabilité Limitée) et 75 entreprises ont été constituées sous la forme de société unipersonnelle de type E.U.R.L. (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée).

En 2012, les créations d'entreprises sous forme personnelle sont plus nombreuses dans le secteur tertiaire (82 %) que dans la construction (12 %) ou l'industrie (6 %) ; on retrouve la même répartition en 2011.

### CRÉATIONS PURES PAR FORME JURIDIQUE EN 2012



Source : ISPF (champ ICS)

### NEUF ENTREPRISES SUR DIX CRÉÉES PAR DES FEMMES SONT DANS LE TERTIAIRE

En 2012, sur les 2 056 entreprises individuelles créées, 53 % le sont par des hommes et 47 % par des femmes. Le secteur des services accueille 65 % des entreprises créées par les femmes et 54 % de celles créées par les hommes.

Les femmes sont majoritaires dans l'enseignement, la santé et action sociale et les hommes dans la construction. Le plus grand nombre de créations pures se retrouve dans l'activité des « Autres services personnels » pour les femmes (123 unités) et dans les « Autres travaux de finition » pour les hommes (139 unités).

Les femmes sont en moyenne légèrement plus jeunes que les hommes : 34 ans contre 35 ans pour les hommes.

### LES CRÉATIONS D'ENTREPRISES TOUJOURS MAJORITAIRES DANS LES ÎLES DU VENT

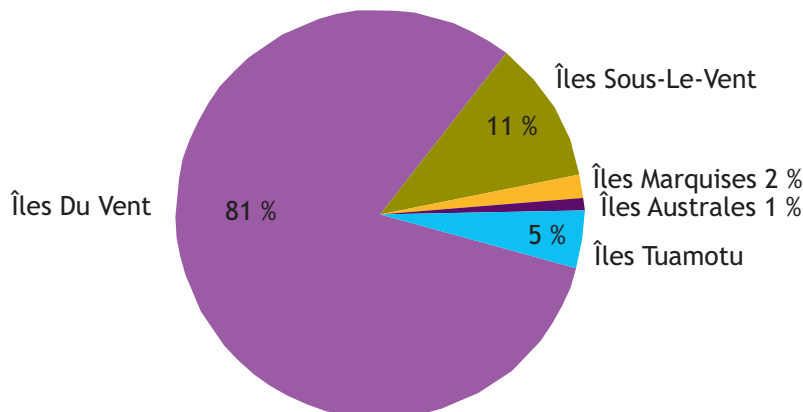
Les Îles Du Vent concentrent 81 % des créations pures en 2012 contre 84 % en 2011 soit une moindre concentration des entreprises au profit des Îles Tuamotu-Gambier et des Îles Sous-Le-Vent. Les créations progressent de 48 % dans les Îles Tuamotu-Gambier essentiellement dans le commerce de détail. Ainsi, 13 entreprises sont créées dans le « Commerce d'alimentation générale » contre quatre en 2011 et huit entreprises dans le « Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés » contre deux en 2011.

Dans les Îles Sous-Le-Vent, les activités de « Services administratifs et de soutien » réalisent la plus forte évolution des primo créations avec 40 entreprises nouvelles en 2012 contre 18 en 2011.

Dans les îles Du Vent, les primo créations ont augmenté de 3 % en 2012 par rapport à 2011. Les services contribuent le plus fortement à cette hausse avec une évolution positive de 12 % sur l'année. En revanche, le commerce enregistre une baisse de 15 % des primo créations.

Les communes de Papeete et Punaauia comptent le plus de créations pures avec respectivement 329 et 323 entreprises nouvelles.

CRÉATIONS PURES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2012



Source : ISPF (champ ICS)

LES CRÉATIONS SE FONT SANS SALARIÉ

Sur 2 342 entreprises nouvelles créées en 2012, seules 134 entreprises ont déclaré au moins un salarié au cours de l'année. Ce sont majoritairement des sociétés (69 %) dont plus de la moitié sont constituées sous la forme de S.A.R.L. La plupart des entreprises qui ont embauché au cours de l'année se trouvent dans le secteur des services (46 %) et dans celui du commerce (32 %).

Quant aux entreprises réactivées, 49 unités sur 856 ont embauché au cours de l'année 2012. Elles sont exclusivement constituées sous la forme individuelle et la moitié d'entre elles sont issues du secteur des services. La création d'entreprises sans salarié est aussi un moyen de générer son propre emploi.

TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES : DES INÉGALITÉS SECTORIELLES

Les entreprises nouvelles représentent 10 % du parc en 2012 ; en tenant compte des réactivations, ce taux s'élève à 14 %. Ces derniers chiffres restent stables depuis 2009. Le taux de création pure pour l'ensemble des secteurs d'activités est de 11 % en 2012 contre 10 % en 2011 ; le secteur des autres activités de services est le plus dynamique en 2012 avec un taux de 25 % qui a progressé de trois points comparé à 2011. ■

TAUX DE CRÉATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS EN 2012

Secteurs d'activités	Taux de création	
	Unité	%
02 Industries extractives		5
03 Industrie manufacturière		6
04 Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		3
05 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution		10
06 Construction		8
07 Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles		11
08 Transports et entreposage		6
09 Hébergement et restauration		8
10 Information et communication		13
11 Activités financières et d'assurance		10
12 Activités immobilières		10
13 Activités spécialisées, scientifiques et techniques		10
14 Activités de services administratifs et de soutien		15
16 Enseignement		19
17 Santé humaine et action sociale		11
18 Arts, spectacles et activités récréatives		8
19 Autres activités de services		25
<b>Total général</b>		<b>11</b>

Source : ISPF (Répertoire des Entreprises - Champ ICS)

**Profil moyen de l'entreprise créée :**

- Mon statut est celui d'une entreprise individuelle ;
- Mon créateur a en moyenne 35 ans ;
- Je suis située dans les Îles Du Vent ;
- J'exerce mon activité dans le secteur des Services ;
- Et je n'ai pas de salarié.



## POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Les statistiques annuelles des créations, radiations, réactivations sont établies à partir du **Répertoire des Entreprises de la Polynésie française** géré par l'ISPF. Celui-ci enregistre tous les mouvements économiques et légaux affectant les entreprises et leurs établissements durant l'année. Pour l'étude, ne sont comptabilisés que les événements de créations, radiations, réactivations enregistrés dans le fichier du 1<sup>er</sup> au 31 décembre de l'année sans considération de la date d'exploitation ou de cessation réelle.

**Le champ de l'étude** porte sur les entreprises exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'Industrie, de la Construction, du Commerce et des Services (dit **champ ICS**). Sont exclues de l'étude les entreprises non marchandes (administrations, associations), l'agriculture et la pêche, les sociétés civiles et locations immobilières.

**L'unité statistique** retenue est **l'entreprise** ; il s'agit d'une unité institutionnelle, jouissant d'une autonomie de décision, financière et juridique, produisant des biens ou services destinés à être vendus sur le marché. Elle est localisée à son siège, indépendamment de ses établissements.

Les créations d'entreprises sont classées en deux catégories :

- **Les créations pures ou primo créations** qui correspondent à la naissance d'une nouvelle unité légale jusqu'alors inexistante et donnent lieu à l'immatriculation au Répertoire ;
- **Les réactivations ou réinscriptions** concernent uniquement les personnes physiques déjà immatriculées au Répertoire des Entreprises ayant cessé leur activité et reprenant une activité : ces personnes retrouvent le numéro d'identification précédemment attribué.

**Le taux de création d'entreprises** rapporte le nombre de créations observées l'année n au stock d'entreprises actives au 1<sup>er</sup> janvier de cette même année.

**L'entreprise personnelle** est constituée par une personne physique : le chef d'entreprise, dont le patrimoine est confondu avec celui de l'entreprise.

**La société unipersonnelle ou EURL** est une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée constituée d'un seul associé qui est le gérant et obéit aux règles des sociétés. La responsabilité du gérant est limitée à ses apports.

**La Nomenclature d'Activités Française révisée en 2008, appelée NAF 2008**, est utilisée pour classer les activités des entreprises inscrites au Répertoire des Entreprises. Parmi les changements notables occasionnés par la révision 2008 dans les classements des entreprises locales, on relève les activités de jardinage (2,5 % des entreprises totales) qui passent du secteur primaire au secteur tertiaire, les activités de préparation de plats à emporter à consommation rapide (5 % des entreprises totales) qui passent de l'industrie au secteur tertiaire tout comme l'édition (0,2 % des entreprises totales).

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)